



_Newsletter sur le thème de l'excision 2/08 La prévention concrètement: soutenir l'engagement des personnes concernées

Depuis deux ans, le Service de médiation de Caritas Suisse travaille concrètement avec les migrants et les migrantes concernés par l'excision des fillettes. Dès le départ, Caritas a pu compter sur le savoir-faire d'expertes chevronnées et d'opposantes aux mutilations génitales féminines (MGF) issues des sociétés d'origine. Cette collaboration a donné naissance à des après-midi d'information pour les femmes. Ces séances, flexibles et adaptées aux besoins, sont organisées en coopération avec des multiplicatrices dans toute la Suisse.

Apparemment, la séance d'information est planifiée avec soin, le nombre de personnes présentes est conforme aux prévisions, l'organisation est parfaite et tout se passe à merveille. En analysant les choses plus en détail, on se rend compte toutefois que le véritable groupe-cible – les personnes directement concernées – ne sont pas présentes, ni même représentées. L'effet de multiplication tant recherché dans le travail de prévention ne peut être obtenu dans ces conditions.

Une meilleure participation

Nous ne pouvons accepter une telle situation dans la prévention de l'excision chez les fillettes. Nous ne voulons pas nous contenter de parler du problème en l'absence des principaux concernés, à savoir les femmes excisées, leurs maris, leurs fils et

leurs filles, leurs mères et leurs belles-mères. Nous ne voulons pas seulement en parler, nous voulons aussi obtenir des résultats et, pour cela, nous avons besoin de partenaires connaissant les traditions, le contexte de vie et les aspects culturels et sociaux. Il ne suffit pas de se baser sur des théories et d'agir en fonction. Les rapports sont complexes, les raisons de l'excision sont très différentes selon la population et la région. En Suisse, de nombreux migrants et migrantes oublient presque naturellement ce rituel. D'autres pourtant s'accrochent à cette tradition, soucieux de protéger leurs filles du mode de vie européen, qu'ils jugent «sexualisé».

Les femmes et les hommes qui font un travail de prévention dans les communautés ont besoin d'être soutenus. Les opposants et opposantes à l'excision des

fillettes et aux mutilations génitales s'exposent, sont surveillés, on les met souvent en cause, quand on ne les qualifie pas carrément de «traîtres».

En outre, la population migrante engagée dans un combat contre ces pratiques a souvent de la peine à trouver notamment des infrastructures et du matériel pour le travail de prévention. Il leur manque fréquemment des lieux de rencontre ou des partenaires capables d'offrir une aide non bureaucratique et financière. Certaines personnes n'ont pratiquement aucun lien avec les organisations et structures régionales. D'autres n'ont ni le temps ni l'énergie de rechercher le soutien nécessaire. Dans sa collaboration avec les hommes et les femmes qui prennent des initiatives, le Service de médiation évalue le soutien concret dont ils ont besoin. L'engagement doit être aussi efficace que possible.

Partager la responsabilité

Dans l'optique d'une prévention respectueuse du contexte de vie et des groupes-cibles, le Service de médiation s'est mis à la recherche de partenaires au sein de la population migrante concernée par la problématique. Il a trouvé ainsi des migrantes et des migrants engagés et mo-

tivés qui sont prêts à partager leurs connaissances et leurs expériences. En contrepartie, ces personnes attendent que l'on respecte leurs idées et que l'on y voie l'expression de leur expertise. Avec énergie, motivation et curiosité, nous avons organisé des rencontres d'information pour les femmes, des soirées cinéma et des soirées de discussion pour hommes et femmes, des présences dans des médias africains en lien avec l'intégration ainsi que des actions lors de festivals africains. Avec le soutien de Caritas Suisse, l'African Mirror Foundation est en train de réaliser une vidéo pour le travail de prévention spécifiquement axé sur les hommes. Dans cette vidéo, des hommes dans différents rôles et positions s'expriment sur ce thème.

La solidarité donne du courage

Cette énumération d'exemples d'initiatives de sensibilisation montre que les médiateurs interculturels choisissent de manière individuelle et flexible des méthodes adaptées pour informer leurs communautés sur l'excision des fillettes et pour inciter à la discussion et au débat. Toutes ces initiatives peuvent cependant échouer par manque de confiance dans la méthodologie et le professionnalisme des migrants et migrantes, lorsque cette méthodologie et ce professionnalisme s'écartent assez largement de nos conceptions et théories. Il s'agit donc d'utiliser des aptitudes, des expériences, des réseaux de relations et des connaissances théoriques propres, le tout pouvant être transmis lors de formations et de réunions de coaching avec Caritas Suisse.

Lors de ces manifestations, on plaisante, on rit, on discute, on provoque, on chante, on mange. Et cela n'empêche pas d'obtenir des résultats, contrairement à ce que certains pourraient penser. La solidarité donne du courage. Les personnes concernées nouent de nouveaux contacts

et créent des groupes de projet qui invitent, informent et sensibilisent plus loin des personnes issues d'autres régions. Le fait d'impliquer les personnes concernées par le thème de l'excision des fillettes dans des projets comme partenaires à part entière permet d'atteindre et d'impliquer ce «groupe-cible difficile d'accès».

Monika Hürlimann, Caritas Suisse
Service de médiation pour la prévention de l'excision des fillettes en Suisse

Internet

Informations pour les écoliers et pour les étudiants

Les écoliers/écolières et les étudiants/étudiantes qui, pour leurs travaux de fin d'études, recherchent des informations détaillées, des études ou des personnes à interviewer sur le sujet de l'excision des fillettes et des mutilations génitales trouveront les principaux liens et informations sur le site: www.youngcaritas.ch

Apprendre à connaître les personnes concernées

Beaucoup d'écoliers/écolières et d'étudiants/étudiantes aimeraient rencontrer une femme concernée. Malheureusement, pour des raisons de capacité, le Service de médiation pour la prévention de l'excision des fillettes ne peut établir de contacts avec les personnes concernées pour le compte d'écoliers ou d'étudiants.

Le site www.youngcaritas.ch offre un aperçu de rencontres avec des femmes qui parlent de leur excision.

Sur le site Internet de Waris Dirie, victime de MGF, vous trouverez de nombreuses informations:

www.waris-dirie-foundation.com

Edito

Il faut renforcer les mesures d'intégration



Selon les études que nous avons faites parmi les populations de Soma-liennes, Burkinabés et Soudanaises en Suisse, nous avons estimé que l'excision constituait un «traite-

tement cruel, inhumain et dégradant» au sens de l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'Homme. La plupart des Africains sont parfaitement au courant des campagnes de prévention interdisant l'excision. L'idée que les hommes ne sont pas informés est erronée. Certains d'entre eux ont été impliqués dans sa pratique depuis leurs pays d'origine. Il va de soi pour eux que l'excision doit être faite mais c'est aux femmes qu'en revient l'exécution.

Les migrants africains ont actuellement tendance, pour des raisons économiques, à s'éloigner des grandes agglomérations. Les régions les plus concernées par l'excision sont les zones reculées de la Suisse romande et alémanique.

Le Centre Africain de Développement Socioculturel réaffirme ses positions prises dans l'avis adopté le 28 juin à Berne: «Nul droit à la différence, nul respect d'une identité culturelle ne sauraient légitimer des atteintes à l'intégrité de la personne, qui ont le caractère de traitements criminels».

Dans le cadre de l'éducation, la qualité de l'approche et du discours est importante. Majoritairement, les personnes auditionnées insistent sur le fait que les argumentations sur les conséquences sanitaires et sur la législation suisse sont les plus efficaces auprès des populations africaines alors que celles touchant à la sexualité, à la tradition et aux droits fondamentaux sont sources d'incompréhension. La prévention contre les MGF doit être incluse dans un programme plus large d'éducation à la santé, à l'hygiène et au droit des femmes. En Suisse, elle doit être incluse dans les projets d'accueil et d'intégration! Si possible, il est préférable que la sensibilisation soit faite par des personnes du même pays, voire de la même ethnie. Le Centre Africain de Développement Socioculturel prépare actuellement une nouvelle campagne de sensibilisation pour le printemps prochain.

Dr Alpha Grace, président du Centre Africain de Développement Socioculturel, CADS. Vous trouverez l'article intégral sur le site www.cads.ch.



Les collaborateurs du projet informent lors de fêtes africaines.

Premières condamnations pénales en Suisse

Pour la première fois en Suisse, deux condamnations ont été prononcées cet été à l'encontre de proches de fillettes ayant subi une excision. Necmettin Isler analyse ces deux condamnations sous l'angle du bien-être de l'enfant.

Dans le sillage de la migration, les pays d'accueil – telle la Suisse – se trouvent eux aussi confrontés à la problématique de l'excision des fillettes. Les autorités et les spécialistes sont confrontés à la question de savoir si, dans certaines minorités, il faut interdire aux proches ce genre de pratiques rituelles, même s'il s'agit d'une tradition faisant partie intégrante de l'héritage d'une autre culture. Aucun élément culturel ne saurait toutefois justifier que l'on aille à l'encontre du bien-être de l'enfant.

Peines de prison pour des parents et une demi-sœur

Au cours de l'été 2008, deux décisions de justice sont tombées en Suisse dans le domaine de l'excision des fillettes. C'était la première fois que la justice suisse avait à se prononcer sur ce thème. Dans le canton de Fribourg, la demi-sœur d'une fillette de 13 ans a été condamnée à 6 mois de prison avec une mise à l'épreuve de deux

ans pour violation du devoir d'assistance. Elle avait autorisé l'excision de sa demi-sœur en Afrique. Dans le second cas, les parents africains d'une fillette âgée à l'époque de deux ans et résidant dans l'Oberland zurichois avaient permis son excision. Les parents ont été condamnés à une peine privative de liberté de deux ans avec sursis pour incitation à infliger des lésions corporelles graves.

Peine trop légère?

En Suisse, l'art. 122 du Code pénal interdit la mutilation, étant donné qu'elle constitue une atteinte grave à l'intégrité physique. De ce point de vue, les peines qui ont été prononcées dans les affaires évoquées paraissent légères. Si l'on examine de plus près les deux décisions de justice, on relève ce qui suit:

a) L'excision des fillettes est un sujet hautement complexe et émotionnel, étant donné qu'au droit d'éducation des pa-

rents et à leur droit à l'identité culturelle s'oppose la nécessité de préserver l'intégrité physique de l'enfant.

Lacunes dans le droit pénal suisse

b) Le droit pénal suisse tel qu'en vigueur aujourd'hui poursuit prioritairement des délits commis en Suisse ou à l'encontre de citoyens ou citoyennes suisses et qui sont également punissables dans le pays où a eu lieu le fait délictuel. Ainsi, l'affaire fribourgeoise montre clairement que le Code pénal suisse présente des lacunes s'agissant de délits commis à l'étranger, comme c'est le cas avec l'excision des fillettes et le mariage forcé.

c) La décision rendue à Zurich fait apparaître que les parents ne savaient rien du caractère punissable de l'excision des fillettes (méconnaissance de la loi par les parents). En outre, ils ont fait preuve d'un repentir sincère et ont renoncé par la suite à faire exciser leurs deux autres filles. Les juges ont voulu en tenir compte.

Tirer des enseignements, renforcer la prévention

Les jugements ont un effet d'exemplarité et dans un communiqué de presse, le président du tribunal a tenu à attirer l'attention sur l'importance du travail de prévention. Il a demandé aux professionnels impliqués d'évoquer le sujet de l'excision des fillettes avec les personnes provenant des pays concernés.

Sous l'angle du bien-être de l'enfant, il faut se féliciter des deux jugements rendus en Suisse. L'argument du respect des autres cultures, qui est régulièrement évoqué, ne peut en aucun cas prendre le pas sur le bien-être de l'enfant. Si nous voulons éviter que des enfants et des jeunes femmes ne soient mutilés, les parents doivent être convaincus du fait – de préférence sans passer par une procédure de justice – que ces mutilations mettent en péril la santé. D'où l'intérêt d'un travail de prévention qui ne considère pas les cultures de manière statique comme un ensemble figé où l'individu n'a pas sa place mais comme un champ d'interactions dynamiques, avec des variations internes et des transitions multiples.

Necmettin Isler, Caritas Suisse, département juridique, chef du service spécialisé Gestion de mandat, est responsable de la protection des enfants dans le domaine de l'immigration ainsi que de la représentation juridique des requérants d'asile mineurs non accompagnés.



Se parler donne du courage. Il en résulte souvent un engagement plus fort contre la tradition.

Premiers résultats du travail de prévention

Au printemps 2007, Caritas Suisse a invité pour la première fois des interprètes et des médiateurs interculturels à un module d'initiation de trois jours sur le thème de l'excision des fillettes. Ce module a pour objet d'éclairer des contextes, des liens et des stratégies de prévention avec des spécialistes du secteur de la santé, de l'immigration et de la protection de l'enfance.

Après ce module d'initiation, les participants sont en mesure d'organiser leurs propres séances d'information. Caritas Suisse les aide à préparer et à organiser ces séances.

Qui sont les bons partenaires?

Dans cette situation, une attitude neutre – comme dans le cas des interprètes interculturels – n'est pas à adapter. Ce que l'on cherche, c'est une position claire contre les excisions de fillettes et les mutilations génitales de toute nature. La médiatrice interculturelle a en plus besoin d'un certain talent organisationnel et de compétences de base en animation. Les femmes qui s'opposent à l'excision des fillettes et qui s'engagent dans ce combat ont besoin de force de persuasion, d'un talent de communication, d'une position sociale adéquate ainsi que d'un grand réseau de relations au sein de la communauté des migrants. La position sociale permet aux médiateurs et médiatrices de mobiliser des femmes de convaincre des autorités religieuses de prendre la parole et d'inviter des hommes à venir assister à ces rencontres.

D'autres médiatrices, surtout en dehors des grands centres, s'adressent à des femmes provenant de différents pays. Cela permet de créer des groupes transnationaux qui montrent une grande ouverture lors des manifestations. Le fait de savoir que des femmes en provenance d'autres pays pratiquent également cette tradition est un premier pas vers le dialogue pour les personnes concernées.

L'excision des fillettes est prioritaire

Le risque est grand de tomber dans un débat sur l'intégration ou dans une discussion politique lors des manifestations. Pour éviter cela, les animatrices suivent un canevas clair, qui a été élaboré de concert et au préalable. Le programme se compose par exemple d'un film, d'un exposé, de discussions et d'un repas. Les sché-

mas horaires trop précis entraînent des contraintes superflues et ont dès lors peu de sens. Le conférencier prend la parole quand il est présent ou quand le moment lui paraît opportun. Les exposés classiques et les longs monologues rendent les discussions difficiles et créent des rapports de force.

Quels arguments fonctionnent?

Les arguments contre l'excision des fillettes sont perçus de manière très variable. Les aspects de santé, en particulier les possibilités de reconstruction chirurgicale, préoccupent essentiellement les jeunes femmes et les hommes jeunes. La préservation des valeurs culturelles et traditionnelles interpelle plutôt les hommes et les personnes plus âgées. Les questions ayant trait à la religion suscitent les débats les plus animés. La religion prescrit-elle ou non l'excision des fillettes? Comment interpréter les écrits? C'est pour cette raison que nous invitons de plus en plus des interlocuteurs pouvant encadrer ces discussions, tels que des pasteurs, imams et autres érudits.

Emprunter des voies nouvelles

Les médiatrices interculturelles s'adressent aussi à des femmes isolées et à leur famille. Les femmes réticentes et celles qui ne souhaitent pas aborder le sujet méritent une attention particulière. Les médiatrices rendent visite aux femmes de préférence à la maison et les invitent aux manifestations organisées. Cela fait souvent des miracles, comme le déclarent les médiatrices. Les femmes s'ouvrent rapidement. Même aux arguments contre l'excision des fillettes. Le projet manque toutefois des ressources nécessaires pour développer de manière ciblée cette précieuse activité de médiation.

Monika Hürlimann, Caritas Suisse
Au nom du Conseil fédéral, l'Office fédéral de la santé publique soutient financièrement le Service de médiation pour la prévention de l'excision des fillettes en Suisse dans le cadre de la stratégie fédérale Migration et santé 2008–2013.

Men's Meeting on FGC

African Mirror Foundation organise un débat avec des hommes contre l'excision des fillettes. Ce forum de discussion aura lieu à Berne en janvier 2009 et sera retransmis en direct sur la chaîne de télévision en ligne de la fondation. Les hommes et les femmes pourront également participer à la discussion par SMS.

Vous trouverez de plus amples informations à ce propos sur le site Internet www.africanmirror.org. Vous pouvez également en obtenir par e-mail (info@africanmirror.org). L'organisation recherche par ailleurs des hommes désireux de participer à la discussion.

Manifestation somalienne contre la mutilation génitale féminine

Le 22 novembre aura lieu à Lausanne une information et une discussion avec des spécialistes sur le thème de l'excision des fillettes, le but étant l'échange de points de vue et le networking, organisé par Ali Aicha, Faduma Hassan et Hiba Aden.

Une aide médicale et chirurgicale

Aide médicale pour les fillettes victimes d'une excision

L'association Swiss and love offre une aide médicale et chirurgicale à toutes les femmes concernées. Si nécessaire, les coûts sont pris en charge par l'association.

www.swiss-and-love.ch

Votre contribution

Un grand merci de vos dons

Le bulletin d'information contre l'excision des fillettes vous est envoyé gratuitement en Suisse deux fois par an. Nous vous remercions de tout cœur de votre don en faveur de notre travail de prévention!

Impressum

Caritas Suisse, Löwenstrasse 3, 6002 Lucerne
Tél. 041 419 22 22, fax 041 419 24 24
e-mail: info@caritas.ch, Internet: www.caritas.ch

Rédaction: Monika Hürlimann

Photos: Monika Hürlimann, Caritas Suisse

Graphisme/Impression: Caritas Suisse, Lucerne